

AVIS DE CONCESSION

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses : CIGPCIF - Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne de la région de l'Île de France, 1, rue Lucienne Gérard, 93698 Pantin Cedex, tél. : +33 1 56 96 80 80, courriel : op2016_17@cig929394.fr — Code NUTS : FR106
Adresse(s) internet principale : <http://www.cig929394.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.3) Communication :

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2016_0NOLYCS1gc

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2016_0NOLYCS1gc

CIG petite couronne, contact : Service SGCP, 1 rue Lucienne Gérard, 93698 Pantin Cedex, courriel : op2016_17@cig929394.fr, Adresse Internet : <http://www.cig929394.fr>

Adresse du profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2016_0NOLYCS1gc
Code NUTS : FR106

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé : op2016_17 — Numéro de référence : op2016_17

II.1.2) Code CPV principal : 79970000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Concession de service public de l'édition de publications du CIG petite couronne.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots. Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) : 79970000

II.2.3) Lieu d'exécution : Code NUTS : FR106, FR

II.2.4) Description des prestations : La concession a pour objet la gestion déléguée de la réalisation de l'ensemble ou d'une partie des prestations d'édition portant sur le prépre, l'impression, la promotion, la commercialisation et la diffusion de publications sur support papier ou numérique, existantes ou à venir, régulières ou non régulières, ainsi que la reprise et la diffusion des stocks existants auprès de l'autorité concédante ou du précédent concessionnaire.

II.2.5) Critères d'attribution :

- La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous :
- Valeur économique de l'offre, cohérence et viabilité du compte d'exécution prévisionnel sur toute la durée de la concession.
 - Organisation et moyens, en personnel et en matériel, mis en œuvre pour la réalisation de la prestation afin d'en garantir la qualité technique ainsi que la promotion des publications.
 - Délais et conditions d'exécution ainsi que de livraison des prestations.
 - Propositions et moyens mis à disposition pour accompagner et développer l'édition et la commercialisation des publications en suivant les évolutions technologiques.
 - Présentation des performances du candidat en matière de développement durable.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée de la concession : Début : 1^{er} janvier 2018 / Fin : 31 décembre 2022

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession. Liste et description succincte des conditions : Le candidat produit, à l'appui de sa candidature, une déclaration sur l'honneur conforme aux exigences de l'article 19 du décret n°2016-86 du 1^{er} février 2016.

III.1.2) Capacité économique et financière. Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : les candidats individuels, ou les membres du groupement, produisent tous les documents qui permettront au CIG la vérification de l'aptitude à exercer l'activité, de la capacité économique et financière dans le cadre de la concession.

Pour justifier de ses capacités et de ses aptitudes, le candidat, y compris s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités et les aptitudes d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui les unissent. Dans ce cas, le candidat apporte la preuve qu'il en disposera pendant toute l'exécution du contrat.

En ce qui concerne la capacité financière, le CIG exige que l'opérateur économique et les autres entités en question soient solidairement responsables de l'exécution du contrat de concession.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle. Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : pièces justificatives de la capacité technique et références du candidat :

- Le candidat produira une note de renseignements permettant de vérifier son aptitude à exercer l'activité et ses capacités techniques et professionnelles dans le domaine objet de la présente consultation.
- Le candidat présentera ses moyens généraux, en matériels et produira les éléments permettant d'apprécier la qualification et l'expérience du personnel assigné à l'exécution des prestations dans le type d'édition objet de la présente consultation.
- Le candidat devra également apporter des éléments sur son aptitude à assurer la continuité du service public.

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution de la concession : Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution de la concession.

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) : Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : 14 NOVEMBRE 2016 à 17 h 00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) Renouvellement : Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires : A l'issue de la réception des candidatures, les candidats admis à présenter une offre recevront les documents de la consultation afin de présenter leur offre (date prévisionnelle : 9 janvier 2017).

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil, 7 Rue Catherine Puig, 93100 Montreuil

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 11 octobre 2016